

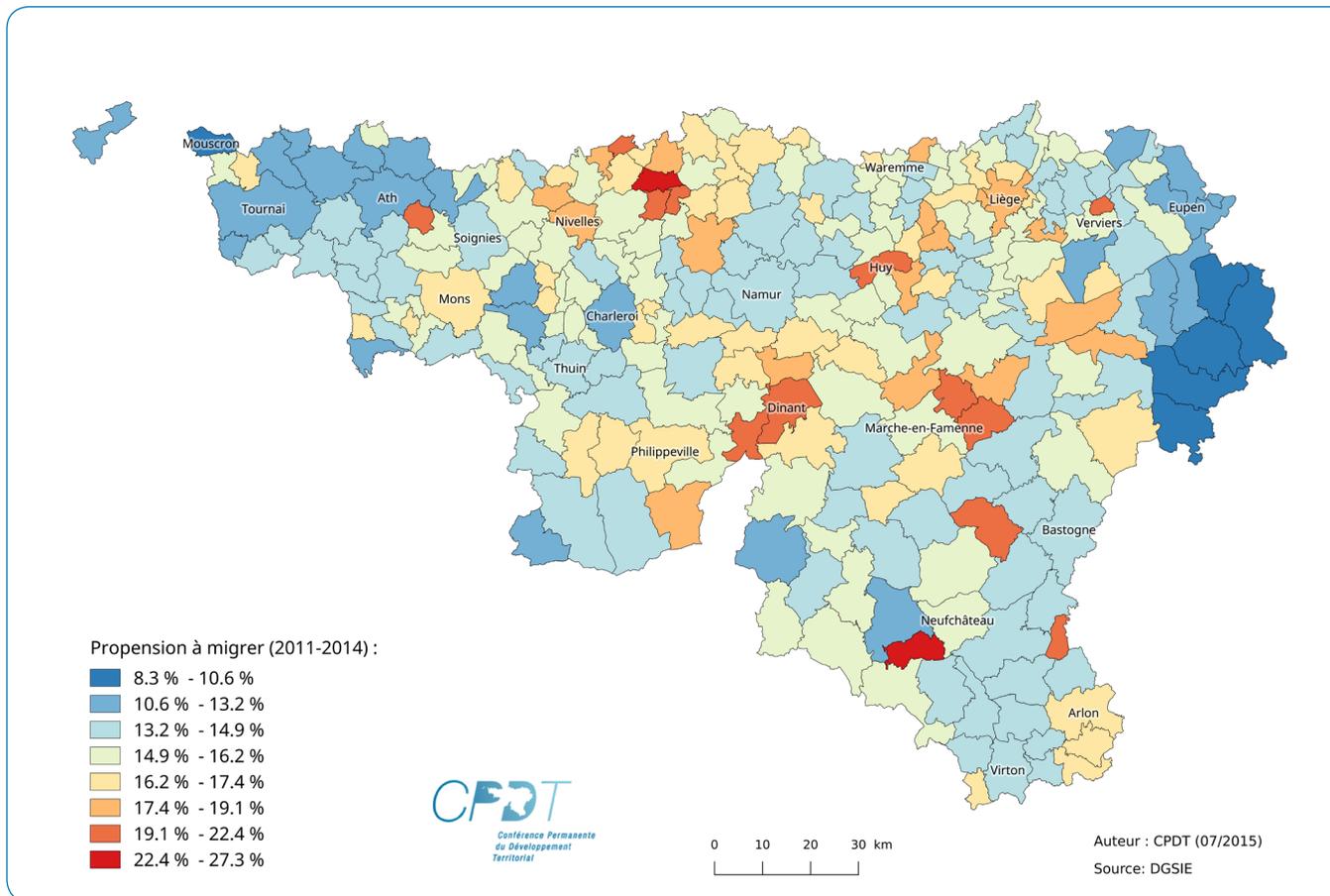
Mobilité résidentielle de la population en Wallonie (2011-2014)

La mobilité résidentielle de la population ne prend ici en considération que les déménagements impliquant un changement de commune de résidence, de sorte que l'interprétation doit être prudente et tenir compte d'effets de taille des communes. Elle est mesurée par le rapport entre la somme des entrées et des sorties de la commune et la population totale de celle-ci.

La mobilité est grande en Brabant wallon périurbain, sur l'axe de la N4 et en Haute-Meuse. L'attraction de Luxembourg augmente la mobilité dans le sud-est du pays.

En revanche, les communes de la Communauté germanophone, surtout les plus rurales, dans le sud, ont une population particulièrement immobile. On observe le même phénomène dans les communes hennuyères occidentales.

Mobilité résidentielle de la population (2011-2014)



Mobilité résidentielle de la population en Wallonie (2011-2014)

Niveau spatial:

Communes.

Procédé utilisé pour l'élaboration de l'indicateur et mode de calcul:

Propension à migrer = (moyenne annuelle 2011-2014 des entrées dans la commune + moyenne annuelle 2011-2014 des sorties de la commune)/moyenne annuelle 2011-214 de la population de la commune.

Méthode de classification:

Limites de classes définies sur base des ruptures naturelles (Jenks).

Données utilisées:

- Total des entrées par commune (total des mouvements de la population) pour les années 2011, 2012, 2013 et 2014.
- Total des sorties par commune (total des mouvements de la population) pour les années 2011, 2012, 2013 et 2014.
- Population par commune au 1^{er} janvier 2011, 2012, 2013 et 2014.

Statistiques:

Valeur moyenne: 15,3 %

Valeur minimum: 8,3 % (Amblève)

Valeur maximum: 27,3 % (Herbeumont)

Sources des données:

Direction Générale Statistique et Information économique; SPF Economie, PME, Classes moyennes et Énergie — 2015 (STATBEL; <http://statbel.fgov.be/>).

Auteur:

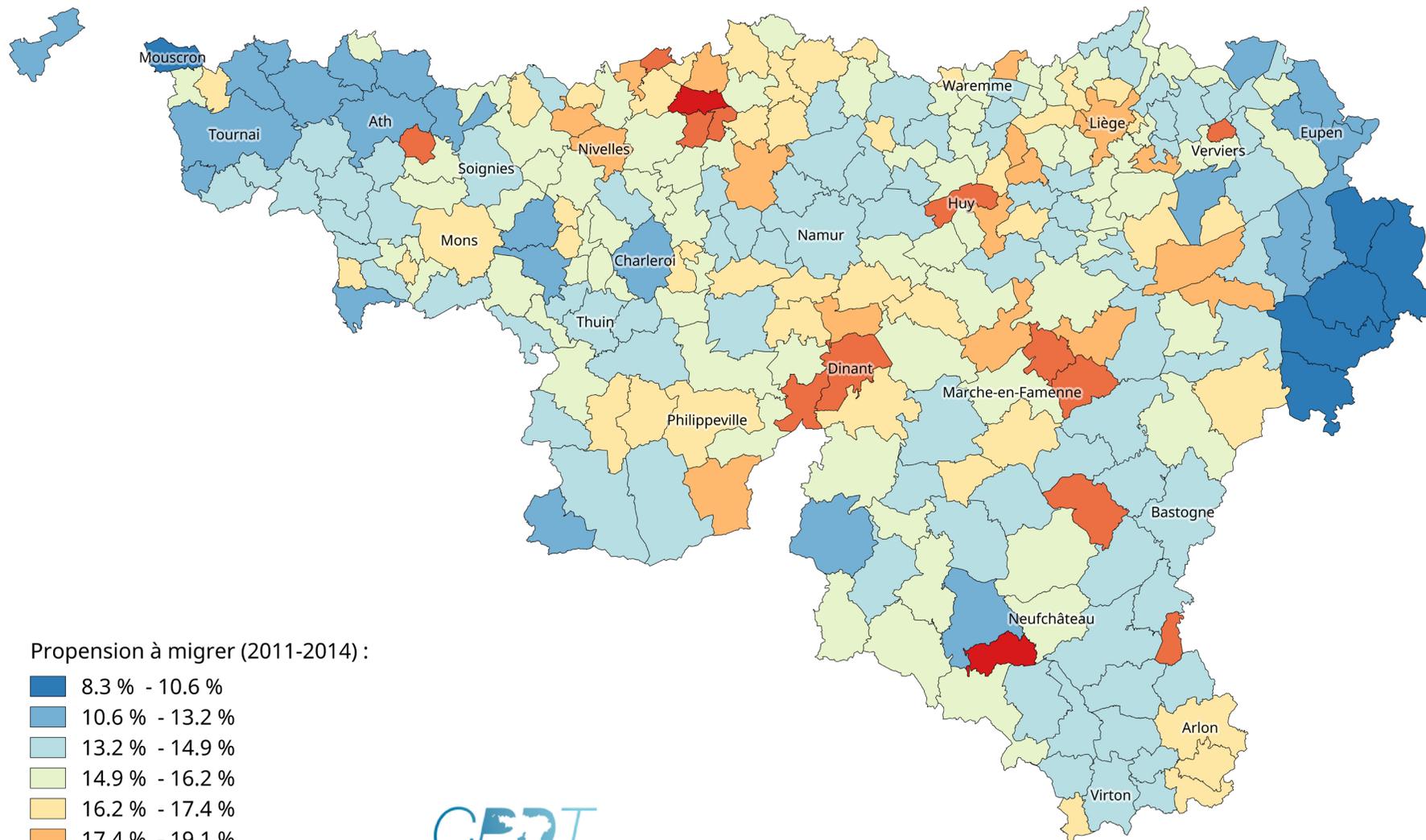
Xavier May

xavier.may@ulb.ac.be

+32 (0)2 650 68 09

Mobilité résidentielle de la population en Wallonie (2011-2014)

Mobilité résidentielle de la population (2011-2014)



Propension à migrer (2011-2014) :

- 8.3 % - 10.6 %
- 10.6 % - 13.2 %
- 13.2 % - 14.9 %
- 14.9 % - 16.2 %
- 16.2 % - 17.4 %
- 17.4 % - 19.1 %
- 19.1 % - 22.4 %
- 22.4 % - 27.3 %